Article 1: Objectifs

de l'ENSI qui ont réussi la deuxième année des études d'ingénieur en informatique. Ces projets ont pour objets essentiels, d'une part, de mettre l'étudiant au contact des réalités du milieu industriel et, d'autre part, de mettre en œuvre, dans un cadre réel, les connaissances théoriques La présente convention concerne les stages d'immersion en entreprise effectués par les étudiants acquises durant les deux premières années d'études d'ingénieur en informatique à l'ENSI.

Article 2 : Définition et durée du projet

Le stage porte sur le sujet suivant :	Le stage porte sur le sujet suivant :	
Mots clés :	Mots clés :	
Il se déroulera à :	II se déroulera à :	
Sous la responsabilité de :	Sous la responsabilité de :à l'Organisme	isme
Durant la période du	Durant la période du	
L'indemnité reçue lors du stage est de (faci	L'indemnité reçue lors du stage est de (facultatif) :	

Le Stagiaire ne peut commencer le stage d'immersion en entreprise qu'une fois déclaré admis en troisième année d'ingénieur en informatique à l'ENSI. Le stage d'immersion en entreprise dure au minimum 4 semaines et au maximum 2 mois. Il doit commencer au plus tôt le Lundi 13/07/2020 et se terminer au plus tard le Samedi 12/09/2020. La convention de stage doit être signée par le Stagiaire. Les deux premières pages doivent être paraphées et la troisième page signée par l'Organisme. La convention devra ensuite être scannée et envoyée au secrétariat du département SRSI au plus tard 3 jours après le début du stage l'adresse email suivante : stages-ii2.2020@ensi-uma.tn. L'ENSI ne signe qu'une seule convention de stage d'immersion par Stagiaire. Si l'étudiant et Organisme décident d'un commun accord, après la signature de la convention, l'annulation du 'adresse email indiquée précédemment avant que l'étudiant ne soit autorisé à signer une nouvelle stage d'été, une attestation rédigée dans ce sens sera envoyée par un responsable de l'Organisme à convention avec un nouvel organisme d'accueil.

Article 3: Encadrement scientifique

Durant la période de stage, le Stagiaire est encadré par le responsable de l'Organisme listé dans responsable de l'Organisme qui encadre ces élèves ingénieurs doit s'assurer que les tâches l'article 2. Ce dernier, en plus de l'encadrement scientifique, doit fournir les moyens matériels nécessaires au bon déroulement du stage. Si deux ou plusieurs élèves ingénieurs de l'ENSI effectuent leurs stages d'immersion en entreprise dans le même organisme d'accueil, affectées à chaque élève ingénieur sont complémentaires et non redondantes.

Article 4: Financements du projet

l'Organisme. En fonction des modalités de déroulement du projet de stage, l'Organisme peut L'acquisition du matériel et fournitures nécessaires pour la réalisation du projet est à la charge de accorder une subvention au Stagiaire (déplacement et hébergement du Stagiaire).